

MAIRIE DE THERVAY

39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2025-04-03

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS : BERTOLI Régis, PHILIPPON Franck (excusé).

Secrétaire de séance : CRETIN Christian

Convocation du 26/03/2025 (affichée le 26/03/2025).

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice et constatant qu'il apparait un excédent de fonctionnement de 678.365,78 €, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	193 264.45 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	485 101.33 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	678 365.78 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	106 439.38 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-200 000.00 €
Besoin de financement F	=D+E -93 560.62 €
AFFECTATION = C	=G+H 678 365.78 €
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	93 560.62 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	584 805.16 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

